

4

EPS & CSE

« Je le dis souvent : la seule éducation, c'est l'exemple »
- Guy Bedos (né en 1934),
humoriste français

Epreuves	Français	Maths.	Dossier	EPS & CSE
Sous-parties	1. 11 pts 2. 11 pts 3. 13 pts 4. 5 pts	1. 13 pts 2. 13 pts 3. 14 pts	1. 20 pts 2. 40 pts	1. 40 pts 2. 60 pts
Points (total)	40 pts	40 pts	60 pts	100 pts
Proportion (dans la moy. finale)	17 %	17 %	25 %	41 %
Durée	4 heures	4 heures	1 heure	1 heure 15 (prép : 3 h)
Semestre	1 ^{er} et 2 nd	1 ^{er} et 2 nd	2 nd	1 ^{er} et 2 nd

Ce n'est une surprise pour personne, cette épreuve est donc double. Et si les deux matières sont évaluées selon le même *modus operandi*, elles n'ont pas la même importance dans votre moyenne globale.

Pts	Tps	Contenu de la partie
40	10 mn	EPS : exposé d'une réponse construite à partir d'une situation.
	20 mn	EPS : entretien à partir de la réponse précédente et élargissement au domaine complet.
60	15 mn	CSE : exposé d'une réponse construite à partir d'une situation.
	30 mn	CSE : entretien à partir de la réponse précédente et élargissement à la discipline entière.
100	1h15	

La première partie de l'épreuve évalue les aptitudes et connaissances du candidat en Education Physique et Sportive. Pour cela, il reçoit un dossier dans lequel se trouve une situation d'EPS. Il doit la détailler, l'expliquer, et la structurer sous forme de séance ou de séquence pédagogique.

Cette partie de l'épreuve a en fait elle-même une double vocation. En effet, elle a pour objectif :

- d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de *l'Education Physique et Sportive* ;
- d'évaluer sa connaissance de la place de cet enseignement dans *l'éducation à la santé*.

Le « sport » reste une éducation, et la connaissance joue le même rôle que l'aptitude. C'est pourquoi lors de cette épreuve, le candidat présente ses réponses (10 minutes), puis s'entretient avec le jury (20 minutes). Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat, et cherche à se renseigner sur le type d'activité sportive qu'il peut animer ou encadrer.

Ainsi, les sujets proposés reflètent chacun cette double exigence, et concernent :

- soit la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA¹ ou la pratique physique et corporelle considérée : il s'agit de construire une séquence d'environ six à neuf séances ;
- soit une situation d'apprentissage associée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle : le candidat doit présenter une séance de 45 minutes à une heure et demie.



Bon à savoir : le site ministériel de l'Education Nationale présente même un exemple de sujet !

« En classe de moyenne section de maternelle, lors des premières séances d'activité physique, vous avez mis en œuvre, pour vos élèves, des activités liées au déplacement dans un parcours aménagé.

Vous souhaitez maintenant faire évoluer les réponses motrices des enfants.

Présentez les ateliers d'activités gymniques que vous organiseriez pour développer les habiletés motrices suivantes : se suspendre, se balancer, se renverser. »

La seconde partie, la Connaissance du Système Educatif, est, sous des dehors anodins, la plus cruciale de toutes ! Elle est en effet responsable de 60% des coefficients de l'épreuve entière, qui elle-même compte pour 41% de votre note globale. En d'autres termes, votre note de CSE compte pour $\frac{1}{4}$ de votre moyenne totale, soit 50% de plus que le français ou les maths ! Mais pas de panique, on va tout vous dire.

Le candidat analyse pendant 15 minutes une situation professionnelle concernant le fonctionnement de l'école primaire et les questions qu'elle soulève. Ainsi, le candidat expose des compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

L'entretien (30 minutes) permet également d'évaluer la capacité du candidat à se représenter de façon réfléchie l'enfant et son

1. Activités Physiques, Sportives et Artistiques.

développement, le contexte et la diversité des conditions d'exercice du métier, le fonctionnement du système éducatif.

Maintenant que vous savez tout, voyons comment atteindre ces objectifs !

Ce qu'on ne vous dit pas (assez)

1. La difficulté dans cette épreuve ne réside pas dans l'action, mais dans la préparation

L'essentiel de cette épreuve, et ce qui fera que vous la réussirez ou non, repose sur la qualité et la quantité vos révisions approfondies de l'EPS et de la CSE durant l'année.

En effet, la présentation repose sur les mêmes principes que celle du dossier ; donc vous vous y préparez déjà. Et l'entretien est l'occasion d'approfondir votre exposé : vous avez également les connaissances !

ADN de l'épreuve de mise en situation professionnelle			
	Réponse au brouillon	Présentation	Entretien
Complexité	Elevée (gestion du temps, connaissances didactiques et sportives)	Faible (stress)	Moyenne (élargissement de votre réflexion)
Critère de sélectivité	Rapidité, pertinence, organisation	Fluidité, organisation, maîtrise de l'exposé	Réponses courtes, organisées, argumentées et adaptées
Niveau de sélectivité	Faible/Moyen	Moyen	Moyen/Elevé